

Ottawa, le 26 mars 2012

Les taux d'intérêt des Obligations à prime du Canada (OPC) et des Obligations d'épargne du Canada (OEC) des émissions en circulation d'avril 2012 ont été établis par le ministre des Finances.

Les taux d'intérêt des OPC et des OEC en circulation s'établissent comme suit:

Taux d'intérêt pour l'année débutant le :	Obligations à prime du Canada		Obligations d'épargne du Canada	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 avril de l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 avril de l'année suivante
1 avril 2012	1,00%	1,00%	0,65%	0,65%
1 avril 2013	1,20%	1,09%	À comm.	À comm.
1 avril 2014	1,40%	1,19%	À comm.	À comm.

Les titres OPC en circulation

Les titres OPC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les taux d'intérêt annoncés pour les années annoncées.

P8 (1 avril 1999)	du 1 avril 2012 au 31 mars 2015
P39 (1 avril 2004)	du 1 avril 2012 au 31 mars 2014
P51 (1 avril 2006)	du 1 avril 2012 au 31 mars 2015
P69 (1 avril 2009)	du 1 avril 2012 au 31 mars 2015

Les titres OEC en circulation

Les titres OEC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le taux d'intérêt annoncé allant du 1 avril 2012 au 31 mars 2013.

S59 (1 avril 1999)	S89 (1 avril 2004)	S107 (1 avril 2007)	S125 (1 avril 2010)
S65 (1 avril 2000)	S95 (1 avril 2005)	S113 (1 avril 2008)	
S83 (1 avril 2003)	S101 (1 avril 2006)	S119 (1 avril 2009)	

Émissions échues

Les émissions ci-dessous viennent à échéance le 1 avril 2012.

P26 de l'OPC (1 avril 2002) ¹	S77 de l'OEC (1 avril 2002) ²
--	--

¹ Le produit de l'émission P26 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de sept mois (P957 - allant du 1er avril 2012 au 31 octobre 2012) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OPC de novembre 2012. P957 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OPC en circulation d'avril 2012.

² Le produit de l'émission S77 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de sept mois (S907 - allant du 1er avril 2012 au 31 octobre 2012) sera ensuite investi dans la nouvelle émission de novembre 2012. S907 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OEC en circulation d'avril 2012.